



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 18 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Larzac :

Un exemple à suivre

Le ministre de l'Agriculture vient de signer la prorogation du bail entre l'Etat et la Société civile des terres du Larzac (SCTL) jusqu'en 2083. Depuis la mobilisation contre le camp militaire, les paysans ont fait la preuve de leur capacité à faire vivre l'agriculture paysanne sur un territoire. Il y a désormais plus de paysans sur le plateau qu'il y a 40 ans.

L'Etat consacre aujourd'hui cette mobilisation historique. **Comment ne pas faire le parallèle avec l'aéroport inutile de Notre-Dame-des-Landes ?** Tous les ingrédients sont en effet réunis : inutilité du projet, initiatives paysannes, mobilisation citoyenne, foncier détenu par les pouvoirs publics.

La cohérence de l'action politique impose donc que l'Etat agisse dans la même direction en mettant fin à l'enlisement d'une situation qui n'a que trop duré. Les acteurs sur place sont prêts. Il est temps de leur confier, à eux aussi, les clés de leur avenir.

Contacts :

Marie-Noëlle Orain, Secrétaire générale, paysanne à côté de NDDL : 06 07 85 95 83

Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22

Elina Bouchet, Chargée de communication : 06 95 29 80 78